

DEPARTEMENT  
ISERE  
ARRONDISSEMENT  
GRENOBLE



**OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE  
SAINT-MARCELLIN VERCORS ISERE**  
Etablissement Public Industriel et Commercial

<b>Délibération Modificative N° 2024-18</b>  OBJET ADMINISTRATION  <b>Budget 2024 : ajustement de crédits en section Fonctionnement</b>	<b>EXTRAIT</b>  Du registre des délibérations du Comité de Direction de l'EPIC  Office de tourisme 'Saint-Marcellin Vercors Isère'	<b>Date de convocation 29/10/2024</b>  Membre en exercice : 11 Membre présent : 6 Nombre de pouvoir : 4 Nombre de votants : 10
--	--	---

**Séance du 26/11/2024**

**L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six novembre, à dix-huit heures.**

Le Comité de Direction de l'Office de Tourisme 'Saint-Marcellin Vercors Isère' dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de Saint-Antoine l'abbaye, sous la présidence de M. Raphael Mocellin, Président. Le nombre de membres prescrits par les statuts ayant été respecté et le quorum atteint, les membres du Comité de Direction ont pu délibérer.

Présents : Raphael MOCELLIN, Vincent DUMAS, Laurent GARNIER, François BALLOUHEY, Dominique DORLY, Nadia CROUZET

Absents : Patrick SEYVE, Valérie PENARD, Philippe ROSAIRE, Nicolas LAVA, Alain FUSTIER, Philippe DESPESE, Denise GLAIZE, Philippe STREF, Isabelle DUQUESNE

Pouvoirs : Patrice FERROUILAT, Natacha PETTER, Dorothee LOCATELLI, Hervé DUQUESNE

Secrétaire : A. Fellahi

**1. SUJET DE LA DELIBERATION (extrait du Procès-verbal)**

Sous réserve du respect des dispositions des articles L. 1612-1, L. 1612-9 et L. 1612-10 du code général des collectivités territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent. Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal.

- a) Besoin d'abonder l'article comptable 673 – Titres annulés sur exercice antérieur pour 102,08€ : Un titre de l'exercice 2022 a été annulé suite à une confusion de tiers.

**OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE  
SAINT-MARCELLIN VERCORS ISERE**  
Etablissement Public Industriel et Commercial

Chapitre	Article	Désignation	Montant des crédits ouverts avant DM	Décision modificative	Montant des crédits ouverts après DM
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	673	Titres annulés sur exercices antérieurs	0 €	+102,08 €	102,08 €

- b) Besoin d'abonder l'article comptable 6817 – Dotations aux dépréciations des actifs circulants. Nécessité d'augmenter la provision pour risque d'admission en non-valeur pour 400€. Obligation légale de créer une provision à minima de 15% du montant des créances douteuses.

Chapitre	Article	Désignation	Montant des crédits ouverts avant DM	Décision modificative	Montant des crédits ouverts après DM
Chapitre 68 – Dotations aux amortissements	6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0 €	+ 400 €	400 €

- c) Besoin d'abonder l'article 6951 – Impôts sur les bénéfices pour 7 832€ (3 917€ pour 2023 et 3915€ pour les acomptes 2024)

Chapitre	Article	Désignation	Montant des crédits ouverts avant DM	Décision modificative	Montant des crédits ouverts après DM
Chapitre 69 – Impôts sur les bénéfices et assimilés	6951	Impôts sur les bénéfices	0€	+ 7 832 €	7 832 €

- d) Besoin d'abonder l'article 6411 – Salaires, appointements, commissions de base pour 12 300€ afin de financer le dépassement.

Chapitre	Article	Désignation	Montant des crédits ouverts avant DM	Décision modificative	Montant des crédits ouverts après DM
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés	6411	Salaires, appointements, commissions de base	427 558,85 €	+ 12 300€	439 858,85€

**OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE  
SAINT-MARCELLIN VERCORS ISERE**  
Etablissement Public Industriel et Commercial

Les points a), b) c) et d) sont pris sur le budget de l'article comptable 611 – Sous traitance générale pour un total de 20 634,08 €.

Chapitre	Article	Désignation	Montant des crédits ouverts avant DM	Décision modificative	Montant des crédits ouverts après DM
Chapitre 011 – Charges à caractères général	611	Sous traitance générale	71 144,50 €	- 20634,08€	50 510,42€

- e) Besoin d'abonder les articles comptes 13915 – Groupements de collectivités et 777 – Quote part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice pour 1,57€. Afin de solder une subvention.

## 2. DELIBERATION

Le Président **propose** aux membres du Comité de Direction de voter la proposition de modification du budget 2024 présentée ci-dessus.

Nombre de VOTANTS : 10  
Nombres de POUVOIRS : 4  
Nombres de POUR : 10  
Nombres de CONTRE : 0  
Nombres de ABSTENTION : 0

SUR rapport de Monsieur le Vice-Président,  
VU le Code général des Collectivités territoriales et le Code du Tourisme,  
VU les statuts de l'Office de Tourisme,

Après discussion, les membres du Comité de Direction de l'EPIC décident, à l'unanimité :  
- **d'approuver** la proposition du Président de l'office de tourisme  
- **d'autoriser** le Président à signer tous documents nécessaires à l'exécution des présentes.

DEPARTEMENT  
ISERE  
ARRONDISSEMENT  
GRENOBLE



**OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE  
SAINT-MARCELLIN VERCORS ISERE**  
Etablissement Public Industriel et Commercial

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Mocellin Raphaël

*Délibération certifiée exécutoire par le Président  
Compte tenu de la transmission en Préfecture le :  
Et de l'affichage en date du :*